

# La lettre du comité d'histoire JEUNESSE ET SPORTS



ISSN 2606-0558

## Le mot du Président

Notre comité d'histoire des ministères chargés de la jeunesse et des sports (CHMJS) a été créé par un arrêté du 19 avril 2007. Il a été modifié dix ans après par un arrêté du 3 novembre 2017, modifié par l'arrêté du 15 juillet 2024, actuellement en vigueur. Un arrêté récent du 25 août 2025 en fixe la composition nominative, pour une période de trois ans reconductible. Je saisi cette occasion pour remercier tous les membres du CHMJS, nouveaux et anciens qui contribuent, entièrement bénévolement, à son fonctionnement. Je salue notamment tous ceux qui, depuis dix ans, contribuent à la publication de « la lettre du CHMJS » dont le premier numéro, consultable en ligne, est daté de septembre 2015.

Cet arrêté de nomination, souhaité depuis longtemps, contribue à rassurer sur l'existence du CHMJS. Pour autant tous les éléments d'inquiétude ne sont pas effacés dans la mesure notamment où, à ce jour, le CHMJS souffre de ne disposer d'aucun moyen financier.

Plus largement, l'existence d'une structure gouvernementale dédiée à la jeunesse et aux sports, semble une question permanente, posée lors de chaque renouvellement du gouvernement... la période est donc riche de ces points d'interrogation !

Le sujet est souvent abordé sous l'angle des moyens financiers. Ceux-ci sont évidemment déterminants et nous avons observé avec grand intérêt le récent rapport du député Benjamin DIRX qui concerne le financement du sport. À quand un travail similaire sur le financement des politiques en faveur de la jeunesse ?

Mais, dans un contexte budgétaire très tendu, aborder aussi la question du sens de cette structure ministérielle est très utile. Différentes mises en perspective historiques proposées par le CHMJS montrent que les moments les plus féconds pour le secteur de la jeunesse et des sports n'ont pas toujours été accompagnés d'important moyens financiers : la période de l'après-guerre a été fondatrice (ordonnances de 1943-1945, créations de plusieurs établissements publics, vitalité des associations d'éducation populaire, etc.) et pourtant les moyens étaient contingentés. La période du Front populaire a surtout été riche d'idées et pourtant le nom de Léo Lagrange est emblématique de cet élan émancipateur promu par les services publics de la jeunesse et des sports.

En proposant nos modestes travaux, nous espérons pouvoir éclairer le sens possible d'une action publique en faveur de la jeunesse et des sports portée par une structure ministérielle dédiée. Cela semble une exigence préalable à l'engagement de moyens financiers indispensables dont nos concitoyens doivent percevoir l'utilité si l'on veut qu'ils consentent à les accorder.

*Bruno Béthune*

Président du comité d'histoire des ministères chargés de la jeunesse et des sports



## Fonctionnement du comité

Le [Bulletin officiel de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports](#) a récemment publié [l'arrêté du 25 août 2025](#) portant nomination des membres du comité d'histoire du ministère chargé de la Jeunesse et des Sports (NOR : SPOG2523874A).

La composition renouvelée vise à renforcer la collaboration entre experts, historiens, professionnels du sport et de la jeunesse.

Cette nomination s'inscrit dans une volonté de renforcer la transmission de la mémoire du ministère et d'encourager une connaissance approfondie de son évolution institutionnelle ainsi que de son rôle dans la société.

<b>Sommaire</b>	L'édito	Page 1	Les 80 ans de l'INSEP	Page 9
	Événements à venir	Pages 3	Profession-sport à 35 ans	Page 10
	80 ans de la Libération	Page 4	L'interview	Pages 11 et 12
	Le Prix Pégase	Page 5	Publications	Pages 13-16
	80 ans du CREPS de Bordeaux	Page 6	Thèses	Page 17
	La loi "Mazeaud"	Page 7	Distinctions honorifiques	Page 18
	L'INSEP à 50 ans	Page 8	Note de lecture	Pages 19 et 20



## [28ème rendez-vous de l'histoire, 8-12 octobre 2025 \(Blois\)](#)

Les Rendez-vous de l'Histoire 2025 à Blois, qui se tiendront du 8 au 12 octobre, intègrent dans leur riche programmation plusieurs événements en lien direct avec le sport et la vie sportive en France, au sein du thème général « La France ? ». Parmi les moments phares, une table ronde dédiée aux politiques du sport en France explore les évolutions législatives et institutionnelles qui ont façonné la pratique sportive à l'échelle nationale. En outre, une conférence aborde le rôle du sport comme vecteur d'intégration sociale et d'éducation populaire, soulignant son impact dans la construction de la société française contemporaine. Une exposition immersive met en lumière l'histoire des activités physiques, illustrant les transformations des pratiques sportives depuis le XXe siècle.

Le festival propose aussi des ateliers et master classes thématiques, associant recherche historique et expérience pratique, pour mieux comprendre les liens entre sport, politiques publiques et développement culturel. Parmi les temps forts figurent des interventions d'historiens reconnus spécialisés dans l'histoire du sport, ainsi que la projection de documentaires illustrant des chapitres emblématiques de la vie sportive française. Des émissions de radio en direct, portées par France Culture et France Inter, complètent cette offre en proposant des débats engagés sur les enjeux actuels du sport et son héritage historique.

LE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE PRÉSENTE

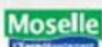
EXPOSITION  
**100 ANS**  
DE COLONIES DE VACANCES EN MOSELLE  
DU 2 JUIN AU 31 OCTOBRE 2025

## [L'exposition « 100 ans de colonies de vacances en Moselle », jusqu'au 31 octobre](#)

L'exposition « 100 ans de colonies de vacances en Moselle », présentée par les Archives départementales de la Moselle, se tient jusqu'au 31 octobre 2025 à Saint-Julien-lès-Metz et à Saint-Avold, offrant un regard historique sur un siècle de colonies de vacances en Moselle, depuis leur origine hygiéniste à la fin du XIXe siècle jusqu'à leur essor pendant le Front populaire et les Trente Glorieuses. Visible aux horaires d'ouverture des archives, cette exposition met en lumière les expériences vécues par les enfants mosellans et l'importance sociale et éducative de ces séjours.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE  
1 Allée de l'Industrie - 57000 Saint-Julien-lès-Metz  
03 87 78 45 00  
archives@moselle.fr  
Visitez nos centres d'archives  
à remonter@moselle.fr

CENTRE DES ARCHIVES INDUSTRIELLES ET TECHNIQUES DE LA MOSELLE  
Rue de l'Industrie à Saint-Avold  
57 078 04 78  
archives@moselle.fr  
moselle19.com  
Espace de l'Industrie



Dans le cadre des commémorations du 80e anniversaire de la Libération, le comité d'histoire a réalisé un travail approfondi de mise en lumière de cette période cruciale. Afin de faciliter la compréhension de cette page marquante de l'histoire, le comité a publié au total 34 fiches thématiques portant sur des personnalités engagées et des institutions ayant eu un rôle déterminant lors de la Libération. Elles sont disponibles [sur le site du comité](#).

Ces fiches documentaires offrent un panorama varié et riche, permettant d'aborder les multiples facettes de cette époque à travers les parcours individuels et collectifs, des acteurs politiques et militaires aux collectifs locaux, en passant par des institutions qui ont façonné et influencé le déroulement des événements. Elles constituent ainsi un apport précieux pour éclairer les chercheurs, les historiens, mais aussi le grand public intéressé par cette mémoire vivante.

Dernièrement, une nouvelle fiche vient d'être ajoutée à cette série : elle est dédiée au Loches Athlétic Club. À travers cette publication, c'est une institution sportive locale qui est mise en lumière pour son rôle particulier dans le contexte de la Libération. Cette fiche montre comment le club a pu, au-delà de sa vocation sportive, s'inscrire comme un acteur impliqué dans les événements et les dynamiques sociales et culturelles de cette période.

Cette publication s'inscrit dans une démarche continue du comité d'histoire de valoriser la mémoire collective et de nourrir la réflexion sur la période de la Libération, en s'appuyant sur des sources variées et un travail rigoureux d'analyse.

Nous invitons tous les lecteurs à consulter ces fiches pour enrichir leur connaissance de cette période fondatrice.

*William Verrier-Kuzniak*





L'[Académie Pégase](#) s'est réunie le mardi 9 septembre 2025 au Relais Odéon, pour élire les Prix Pégase et Cadre noir, seuls prix littéraires du monde du cheval.

L'École nationale d'équitation (ENE) et son Cadre noir devenu désormais Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE), est l'un des partenaires de l'Académie, avec, notamment, la Mission française pour la culture équestre.

Le Prix Pégase récompense chaque année, depuis 1990, un ouvrage sur le cheval et l'équitation qui contribue à une large diffusion de la culture équestre.

Le Prix Cadre noir récompense chaque année, depuis 2005, un ouvrage dont le travail s'adresse essentiellement aux professionnels, aux hommes de métier, aux chercheurs universitaires.

Le Prix Pégase 2025 a été décerné à *La vie, l'honneur, la fantasia*, de Fouad LAROUÏ, Miallet-Barrault Éditeurs

Le Prix Cadre noir 2025 a été décerné à *Guerre et culture équestre dans le monde grec : De Xénophon à Polybe*, de Jérémie CLÉMENT, Éditions Presses universitaires de Provence.



*Guillaume HENRY, secrétaire de l'Académie Pégase, présentant les prix 2025*

Pour célébrer les 35 ans du prix littéraire Pégase et les 20 ans du prix Cadre noir, l'Académie Pégase a organisé, le 11 septembre, aux Étriers de Paris, un colloque prestigieux sur le cheval au Japon, et son histoire. Le CHMJS y était représenté.

[Lire le communiqué de presse.](#)

*Michel Chauveau*



*Guerre et culture équestre dans le monde grec*  
De Xénophon à Polybe  
Jérémie Clément



## le cheval au Japon



Le CREPS de Bordeaux a fêté ses 80 ans en 2025 lors d'une soirée de gala riche en émotions, en partage et en convivialité, réunissant un large public composé de partenaires, d'anciens directeurs, de membres actuels de la direction, d'agents, d'entraîneurs, d'athlètes et d'invités. Un moment fort de cette célébration a été la présence remarquable de Jean-Louis Dupuy, centenaire ayant entamé sa carrière de formateur en 1945, symbole vivant des huit décennies d'histoire et d'engagement du CREPS. La cérémonie a également été marquée par la remise officielle du label GRAND INSEP par Fabien Canu, directeur de l'INSEP, en reconnaissance de la place essentielle du CREPS dans la formation et l'accompagnement des sportifs de haut niveau.

Pour accompagner cet anniversaire, le CREPS de Bordeaux a proposé plusieurs initiatives originales et pédagogiques. Un Webtoon exclusif a été conçu pour raconter l'histoire du centre, ses athlètes médaillés, son rôle dans le haut niveau et ses valeurs fondamentales. Ce support innovant permet de toucher un large public de manière interactive et moderne. En outre, une exposition rétrospective réunissant archives, témoignages et vidéos est accessible au CDI du CREPS ainsi que dans son site internet, offrant un regard approfondi sur les moments marquants et les évolutions de l'établissement depuis sa création.



Enfin, l'anniversaire a été ponctué par la diffusion d'une vidéo de présentation du haut niveau et d'un court métrage retraçant l'histoire, les missions et les valeurs du CREPS, offrant une immersion dans les coulisses du centre. Un podcast a aussi permis de donner la parole aux agents et entraîneurs, mettant en lumière leur engagement quotidien au service du sport et de la formation. Ces différentes actions traduisent la volonté du CREPS de Bordeaux de perpétuer un esprit d'excellence, de confiance, de partage et de solidarité, tout en mobilisant sa communauté à travers le hashtag #CREPS80 pour célébrer ensemble cette étape majeure de son parcours.

*William Verrier-Kuzniak*

Pour aller plus loin

<https://www.creps-bordeaux.fr/le-creps-de-bordeaux-fete-ses-80-ans-une-histoire-de-passion-dengagement-et-dexcellence/>

<https://www.creps-bordeaux.fr/le-creps-de-bordeaux-fete-ses-80-ans/>

## La loi du 29 octobre 1975 a 50 ans

### (Loi n° 75-988 du 29 octobre 1975 relative au développement de l'éducation physique et du sport »

On aurait pu trouver un titre plus accrocheur pour cet article et écrire, par exemple, que la loi MAZEAUD avait 50 ans. Cela parlerait sans doute davantage à certains lecteurs. Mais il s'agit là de respecter d'abord les conceptions de [Pierre MAZEAUD](#), éminent juriste (et grand sportif, premier alpiniste français vainqueur de l'Everest en 1978, à l'âge de 49 ans). Il tenait en effet à rappeler lui-même, lors de la [journée d'étude du 13 juin 2006](#) que le CHMJS avait organisée, à l'occasion des 30 ans de cette loi, qu'il s'agissait d'une loi de la République, et non d'une loi « personnelle ».

C'est d'autant plus vrai que Pierre MAZEAUD n'est pas signataire de cette [loi](#), ironie des règles administratives et juridiques, ou des usages (il y a eu des exceptions). Il n'était « que » secrétaire d'État chargé de la Jeunesse et des Sports dans le premier ministère de la Qualité de la vie que les gouvernements de la Vème République ont connu à ce jour (il y en aura seulement deux, de juin 1974 à mars 1977).

Son ministre de tutelle était à l'époque André JARROT, cosignataire avec dix autres ministres. Autre ironie administrative, Jean-Pierre SOISSON, le successeur de Pierre MAZEAUD à la Jeunesse et aux Sports, est, lui, cosignataire de cette loi en tant que secrétaire d'État aux universités.

Faute de place dans cette Lettre, et parce que beaucoup de choses ont été écrites sur ce sujet, on ne procédera pas ici à l'analyse de cette loi. On se contentera, Comité d'histoire oblige, à la situer dans l'histoire du développement de l'éducation physique et sportive (EPS) et du sport en France.

Mais rien que cela nécessite un article suffisamment développé, accessible par [ce lien](#) ; on y donnera quelques pistes d'approfondissements.

Michel Chauveau



Pierre MAZEAUD en 1975 – Archives INA

## L'INSEP, une gestation difficile, un accouchement dans la douleur, mais un beau bébé qui a bien grandi. (L'INSEP a 50 ans)

L'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP) a été créé par la loi du 29 octobre 1975, dite « [Loi MAZEAUD](#) ». Sur le site du camp de Saint-Maur, à Vincennes, actuelle implantation de l'INSEP, il fusionnait en un seul établissement public administratif l'[Institut national des sports](#) et l'École normale supérieure d'éducation physique et sportive (ENSEPS), en l'occurrence la nouvelle ENSEPS, créée six ans plus tôt, et installée à Châtenay-Malabry, l'implantation actuelle du CREPS d'Ile-de-France.

C'était la première fois que l'INS allait disposer d'un statut, mais dans le cadre d'un nouvel établissement.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la naissance de ce nouvel institut ne se fit pas sans douleur. Pourquoi ? L'histoire permet de répondre au moins à une partie de la question. Elle montre aussi qu'avec le temps, il est devenu particulièrement performant : **Un Institut de haut niveau pour les sportives et sportifs de haut niveau !**

Lire l'article accessible par ce [lien](#).

Michel Chauveau



## Anniversaire Les 80 ans de l'INSEP



L'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP) a fêté ses 80 ans le vendredi 19 septembre 2025. Pour être plus précis, il s'agissait des 80 ans de la création de l'Institut national des sports (INS). L'INS avait été transformé en Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP) par la loi du 29 octobre 1975 (cf. autres articles dans la présente Lettre), qui fusionnait l'INS et l'École normale supérieure d'éducation physique et sportive (ENSEPS).

Plus exactement, on y fêtait donc les 80 ans de la création de l'INS, supprimé en 1975, et les 50 ans d'existence de l'INSEP, devenu Institut national du sport, de l'expertise et de la performance en 2009, en conservant l'acronyme INSEP, mondialement connu.

Mais ce « lapsus » est significatif. Il y a une vraie continuité entre l'INS de 1945, l'INSEP de 1975 et l'INSEP de 2009. C'est bien comme cela que le vivent ses sportives, sportifs, leurs entraîneurs et les personnels de l'Institut.

À l'invitation de Fabien CANU, directeur général de l'INSEP, et de Boris DIAW, président de son conseil d'administration, cette magnifique manifestation a rassemblé en plein air, sous un très beau et très chaud soleil de septembre (28 ° !) un très grand nombre de personnes, anciens et actuels personnels, sportives et sportifs de l'Institut. C'était en présence de Marie BARSACQ, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, d'Amélie OUDÉA-CASTERA (via une intervention vidéo), présidente du CNOSF et ancienne ministre, et de très nombreuses personnalités du monde du sport.

Quelques médaillés ou multi-médaillés olympiques ont évoqué en complément des souvenirs de leur passage dans l'Institut.

Une scénographie spéciale a été présentée pour célébrer les athlètes et les personnalités qui ont fait l'histoire de l'INSEP.

Bien évidemment, le Comité d'histoire des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports y était représenté.

Michel Chauveau





La pratique du sport s'est considérablement développée depuis le début du XXème siècle. À titre indicatif, on dénombrait un million de licences sportives délivrées en 1930, 2 millions en 1950, 7,4 millions en 1975, 13 millions dans les années 2000, 22,6 millions en 2023. Des besoins d'encadrement bénévole et professionnel pour assurer la qualité et la sécurité des pratiques se sont manifestés en parallèle. En partenariat avec le mouvement sportif, les ministères chargés des sports ont tenté d'apporter régulièrement des réponses, chaque fois adaptées aux évolutions de la société. Néanmoins, s'agissant de l'encadrement professionnel, il a été difficile à mettre en place, pour plusieurs raisons.

Sauf cas particuliers, selon les sports pratiqués, l'emploi est saisonnier, ou à temps partiel, ce qui amène un important renouvellement du fait des difficultés de construire toute sa carrière dans le sport.

Dans les années 1980, quelques tentatives de regroupements de temps partiels ont été lancées à l'initiative ou avec l'aide de directions départementales de la jeunesse et des sports, bien placées pour observer le phénomène, d'autant plus qu'elles contribuaient à la formation de ces professionnels.

C'est au ministre Roger BAMBUCK que l'on doit le lancement, à titre expérimental dans 13 départements pilotes, d'un dispositif appelé « Profession-Sport » par une instruction du 16 mars 1990. Ancien directeur des sports de la ville d'Épinay-sur-Seine (93), il était bien placé pour constater les difficultés de la professionnalisation du sport.

Une structure, en général associative, regroupait les besoins d'encadrement des clubs sportifs et les demandes des professionnels, mutualisait les temps partiels et assurait la logistique et les tâches administratives (recrutement, contrats de travail, établissement des fiches de paie, des droits à congé, etc.). Elle était l'employeur, les clubs bénéficiaires ses adhérents. C'était une vraie solution, notamment dans le milieu rural.

L'expérience ayant été couronnée de succès, et 63 départements s'étant dotés d'une structure « Profession-Sport » en 1993, les successeurs de Roger BAMBUCK la généralisèrent à tout le territoire en 1994.

Simultanément, les directeurs et les présidents de ces associations s'organisèrent progressivement en groupement, puis fédération, pour s'entraider et mutualiser leurs expériences. Dans la plupart des cas, elles étendirent leurs domaines d'activité, notamment aux loisirs en plus du sport. Face à un ministère où les politiques de l'emploi pouvaient changer, il leur était également nécessaire de devenir indépendantes, tout en conservant avec lui des relations de partenariat.

Ainsi se créa une fédération des associations Profession Sport & Loisirs, fédération devenue nationale en 2005. Elle va donc fêter prochainement ses 20 ans d'existence. À cette occasion sera réalisé un ouvrage relatant son histoire. Et, pour sa part, le Comité d'histoire mettra en ligne une fiche de Repères historiques retraçant l'histoire du dispositif depuis 1990.

À l'occasion du 35ème anniversaire de la création de l'opération « Profession-Sport » et du 20ème de la Fédération nationale profession sport et loisirs (FNPSL), le Comité d'histoire des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports (CHMJS) a l'honneur d'interroger son délégué général et ancien président : Nicolas Verdon. Diplômé en sciences économiques et juridiques, l'ancien directeur des sports et de la jeunesse de la mairie de Rochefort a accepté de revenir sur l'histoire de son organisation et son parcours en son sein.



**Avant de nous concentrer sur la FNPSL et son passé, nous allons évoquer votre trajectoire personnelle. Pourriez-vous nous présenter synthétiquement le cheminement qui vous a mené de la fonction publique territoriale à la tête de la FNPSL, d'abord en tant que président puis en tant que délégué général ?**

J'ai découvert les associations profession sport au cours de mes études, à la fois en job d'été puisque j'avais un BEESAPT (Brevet d'État d'éducateur sportif du premier degré, option animation des activités physiques pour tous) et lors de mon stage de master que j'ai réalisé sur le tourisme sportif à l'APSL 17 (Association Profession Sport Loisirs de Charente-Maritime). J'ai ensuite passé le concours de conseiller territorial des activités physiques et sportives (CTAPS) et j'ai commencé une carrière dans les collectivités, d'abord à Quimper puis à Rochefort.

Toutefois, la graine Profession Sport était déjà semée. J'avais gardé quelques amis dans le réseau et la directrice d'APSL 17, Marie Devaud, m'a sollicité pour entrer au conseil d'administration. La suite est une succession d'engagements associatifs classiques.

**Nous fêtons donc le 35ème anniversaire de la création du réseau. En effet, en 1989, Roger Bambuck, alors secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports, appelle à la création du dispositif « Profession-Sport » pour lutter efficacement contre la précarité de l'emploi.**

**L'instruction n° 90-090 du 16 mars 1990, avait pour objectif prioritaire de « favoriser la création d'emplois permanents » et « de mettre en place une véritable filière professionnelle », avec des « éducateurs sportifs plus nombreux et mieux formés ». Pourriez-vous nous détailler les raisons de ce volontarisme politique sur le sujet ?**

La professionnalisation du secteur sportif en était à ses débuts et il était courant qu'un éducateur sportif, sans être rémunéré officiellement, perçoive des indemnités... et évidemment les contrôles et redressements se multipliaient. Des départements ont donc expérimenté des outils de régularisation.

La personnalité du ministre de l'époque, Roger Bambuck, a certainement joué un grand rôle en raison de son expérience d'athlète de haut niveau, confronté aux difficultés des entraîneurs bénévoles qu'il côtoyait. Il est évident en tout cas que son impulsion a été décisive.

La conviction et l'engagement de Jean-Bernard Paillisser, inspecteur principal de la jeunesse et des sports à la Direction des sports, est à souligner également, mais aussi d'un certain nombre de directeurs départementaux qui ont porté le dispositif à bout de bras et qui ont accepté de se lancer dans l'inconnu.

On ne peut que souligner le rôle joué par le ministère « JS » de l'époque et acter les résultats lorsque l'État engage et soutient une politique publique volontariste.

**La méthode de l'opération « Profession Sport » consistait à agréger au niveau départemental des moyens des clubs et des collectivités territoriales, pour favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle. Elle est lancée à titre expérimental dans 13 départements, constituant un « groupe de pilotage » pour être ensuite étendue progressivement à tout le territoire. Le ministère des sports accordait des crédits d'accompagnement chaque année à dix ou vingt départements afin qu'en cinq à dix ans tout le territoire soit pourvu. Pouvez-vous nous expliquer ce déploiement progressif et son contexte ?**

Malgré l'engagement et l'énergie de Roger Bambuck et de Jean-Bernard Paillisser, les doutes sur la fiabilité du modèle existaient. Nous étions en phase d'expérimentation et ni le statut associatif, ni le code du travail ne prévoyaient véritablement les outils pour professionnaliser un secteur associatif (sport) construit sur le bénévolat.

La transition vers un modèle professionnel levait des questionnements multiples, la convention collective du sport n'existait pas et les adaptations réglementaires aux spécificités de l'encadrement sportif n'étaient pas traitées, comme la saisonnalité ou le morcellement des temps de travail entre semaine et week-ends.

Pourtant des tentatives dans les territoires étaient menées et répondaient à des attentes du secteur. Toute la question était de l'analyser, de passer d'expériences à expérimentations locales puis à la généralisation, et de construire une doctrine. Il fallait défricher le terrain, construire des partenariats locaux, engager les acteurs, mobiliser des financements.

J'ai vécu cette période en Charente-Maritime autour du directeur départemental Thierry Maudet et de ses équipes. La mobilisation qui fut déployée pour engager le département, le mouvement sportif, les collectivités locales, les comités départementaux, était remarquable et je ne peux que souligner l'énergie collective qui a été engagée. C'est cette énergie qui a permis le succès de l'opération dans ce département comme dans d'autres et sa généralisation par la suite.

Je suis souvent heurté quand j'entends les critiques récurrentes de certains sur notre modèle public et sur l'engagement de son administration.

Sans l'engagement de ces « fonctionnaires » investis, le dispositif Profession-Sport n'existerait pas aujourd'hui.

**Des clubs et des fédérations redoutaient que les directeurs prennent le pouvoir sur leurs bénévoles, voire une mainmise de l'État. La professionnalisation n'entraînait-elle pas une rupture presque culturelle à cette époque ?**

La culture du bénévolat était et est toujours très ancrée dans le milieu sportif. L'arrivée de professionnels rémunérés dans les clubs a créé une vraie rupture de modèle, que je peux aisément comprendre. Beaucoup de présidents d'associations avaient une crainte d'être dépossédés d'une partie de pouvoir par des directeurs ou éducateurs rémunérés. D'un bénévolat de fonction, il fallait passer à un bénévolat de direction, avec les responsabilités « RH » qui leur incombaient.

Ce n'est pas une transition facile et elle demeure encore parfois aujourd'hui. Le modèle économique des clubs n'était pas adapté et les financeurs n'étaient pas tous enclins à renforcer leur soutien pour financer un emploi. La France vivait une période de chômage intense et l'État multipliait les politiques publiques de soutien à l'emploi avec des aides diverses.

Les associations étaient donc incitées à recruter des jeunes avec des soutiens financiers importants. Beaucoup de clubs y voyaient une manne pour obtenir des financements sans toujours mesurer les conséquences en matière de gestion humaine et salariale.

Les incompréhensions entre les missions d'un bénévole et d'un néo-salarié étaient inévitables, il fallait apprendre sur le terrain à les réguler avec les tensions inhérentes entre acteurs.

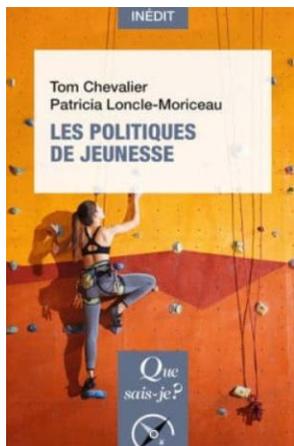
==

*Interview de Renaud Artoux, chargé de mission éducation populaire*

**[La suite de l'interview est à retrouver sur le site internet du comité](#)**

### Les politiques de jeunesse, Tom Chevalier, Patricia Loncle Presses universitaires de France – PUF Collection : Que sais-je ?

L'enjeu de la jeunesse est inlassablement mis à l'agenda à chaque crise économique ou retournement de la conjoncture, qui nous rappellent que les jeunes sont particulièrement vulnérables, que ce soit en matière de chômage ou de pauvreté notamment. L'État est appelé à mettre en place des politiques publiques pour pallier ces difficultés. Or, ce que l'on appelle les « politiques de jeunesse » sont particulièrement nombreuses, hétérogènes et complexes. Quoi de commun en effet entre le service civique, les sports et loisirs, Parcoursup et le Contrat d'engagement jeune ? Quels sont les enjeux liés aux politiques de jeunesse ? Et comment comprendre le mille-feuille des dispositifs existants ? Tom Chevalier et Patricia Loncle dressent un état des lieux des politiques de jeunesse, éclatées entre des secteurs institutionnels, des échelles d'action publique et des acteurs très différents. Ils s'interrogent non seulement sur les contours et le périmètre de ces politiques, mais aussi sur ses formes, ses modalités de mise en œuvre et ses effets sur les jeunes eux-mêmes.



### "Jeux et sport" sous la direction de Michel Boudot, professeur des universités en droit privé et sciences criminelles, et Adrien Lauba, maître de conférence en histoire du droit et des institutions ; actes du colloque des 24 à 28 juin 2024, université d'été de la faculté de droit de l'université de Poitiers. Presse universitaires juridiques de Poitiers.

Publié en juillet 2025, l'ouvrage « Jeux et Sport », fruit de la 9<sup>e</sup> Université d'été Facultatis Iuris Pictaviensis organisée en juin 2024 par la faculté de droit et des sciences sociales de Poitiers, propose un panorama interdisciplinaire riche autour du sport et des jeux, mêlant contributions en droit, histoire, lettres et sciences du sport. Composé de 21 articles répartis en neuf chapitres, il aborde des thématiques variées telles que la théorie et l'apprentissage du sport, les jeux olympiques, la professionnalisation des sportifs, l'étatisation du sport, mais aussi des questions de traumatologie, d'assurances, de crimes liés au sport, et analyse des grands arrêts en droit français et européen. Ce travail collectif réunit des spécialistes reconnus et offre une réflexion approfondie sur le cadre juridique et social du sport, particulièrement à l'heure des jeux olympiques de Paris 2024, en inscrivant le sport comme un objet d'étude attractif et complexe.



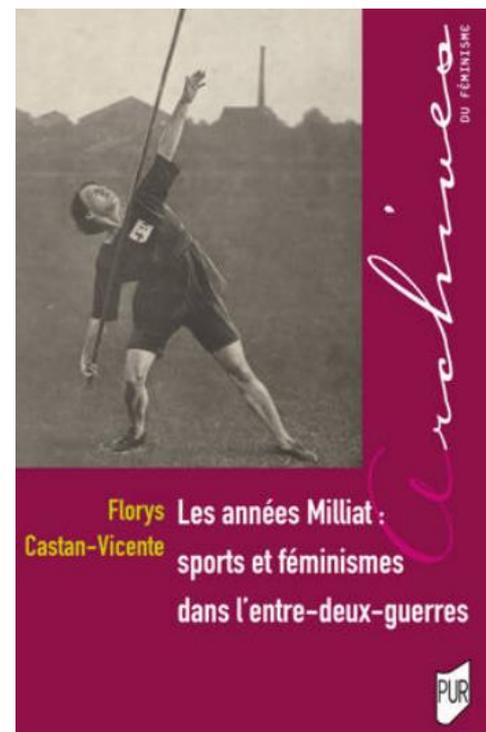
## **Juin 2025 – N° 20 – Lettre aux collecteurs de mémoire – Article : Éducation populaire : engagement, médiation, transmission (XIXe-XXIe siècles)**

La publication "Lettre aux collecteurs de mémoire" de juin 2025 (n° 20) des Archives départementales de Maine-et-Loire présente un panorama riche des initiatives de collecte, conservation et valorisation de la mémoire historique et sociale, notamment autour de la Seconde Guerre mondiale, de la déportation, ainsi que du patrimoine local et social. Ce numéro met en lumière plusieurs projets, collectes de témoignages, actions éducatives et films documentaires portant sur des thématiques fortes telles que la Résistance, la Déportation, et l'engagement social à travers des figures locales comme Christine Brisset. Elle illustre aussi la valorisation des archives par des actions citoyennes et pédagogiques visant à transmettre la mémoire aux nouvelles générations.

Un focus particulier est fait sur l'article consacré au projet des Archives nationales intitulé « Éducation populaire : engagement, médiation, transmission (XIXe-XXIe siècles) ». Ce projet, mené entre 2019 et 2023, met en lumière l'histoire et l'actualité de l'éducation populaire à travers un programme de recherche en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France, le Fonjep et plusieurs universités. Il souligne la richesse des archives conservées, issues d'associations et militants de l'éducation populaire, illustrant comment cette histoire sociale contribue à la démocratisation culturelle, à la médiation sociale et à la transmission citoyenne. Plusieurs réalisations concrètes sont issues de ce programme : une exposition, un livre numérique libre d'accès, des vidéos documentaires et des capsules audiovisuelles sur des sujets variés, comme les colonies de vacances, les métiers liés à la jeunesse et au sport, et l'engagement civique des jeunes.

### **"Les années Milliat : sports et féminismes dans l'entre-deux-guerres" Florys Castan-Vicente Presses universitaires de Rennes**

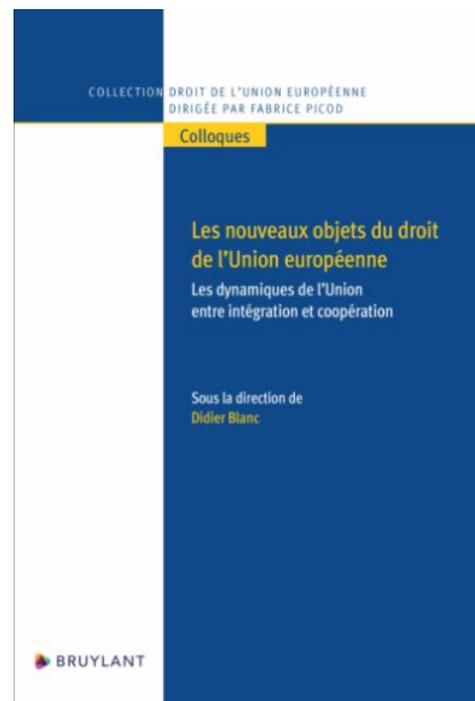
Publié en avril 2025, « Les années Milliat : sports et féminismes dans l'entre-deux-guerres » éclaire une période clé de l'histoire des femmes en France, où Alice Milliat et son entourage féministe ont revendiqué avec force le droit des femmes à pratiquer le sport et à participer aux compétitions, dans un contexte marqué par l'hostilité du CIO et les interdictions sociales. Ce livre retrace l'organisation autonome des sportives, du niveau local au fédéral international, et leur combat pour l'accès à des sports traditionnellement masculins tels que le football et le rugby, ainsi que leur engagement pour une vie plus libre, portée par des militantes influentes comme Marie Houdré, Louli Sanua, Jane Misme et Sophie Eliott-Lynn. Sous la direction du laboratoire L-VIS de l'université Lyon 1 et de l'association Alice Milliat, cet ouvrage de 306 pages apporte une contribution importante à l'histoire contemporaine du féminisme et du sport.



**"Les nouveaux objets du droit de l'Union européenne" sous la direction de Didier Blanc, professeur des universités de droit public, publié en juin 2025, éditeur Larcier**

L'ouvrage comporte un article de Olivier Blin, maître de conférences à l'université Toulouse Capitole, "Le sport, nouvel objet de l'Union européenne . . . vraiment ? » page 173 à page 186 ["1° La confrontation du sport et du marché intérieur devant la cour de justice ; 2° l'inscription intrigante du sport en droit primaire"].

Cet article analyse la place juridique du sport au sein de l'Union européenne, notamment la confrontation entre sport et marché intérieur devant la Cour de justice, et l'inscription du sport dans le droit primaire européen. Ce volume collectif rassemble des réflexions sur les objets émergents et les dynamiques méthodologiques du droit européen au XXI<sup>e</sup> siècle.



Collection  
Travaux collectifs

N° 1

ACTEURS ET VALEURS DU SPORT

Sous la direction de  
Olivier BLIN  
et Didier GUIGNARD

Presses de l'Université Toulouse Capitole

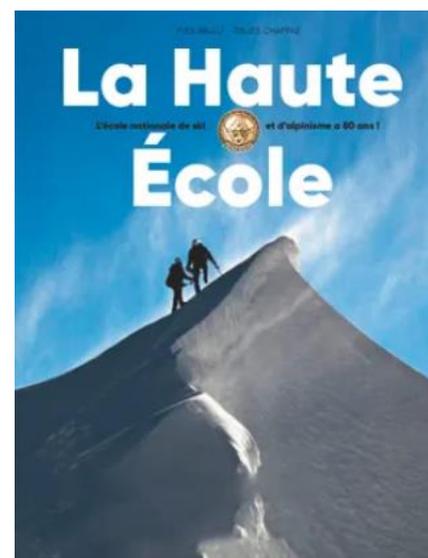
**"Acteurs et valeurs du sport" sous la direction de Olivier Blin et Didier Guignard Presse de l'université Toulouse Capitole libre accès**

Sous la direction d'Olivier Blin et Didier Guignard, *Acteurs et valeurs du sport* (Presses de l'université Toulouse Capitole) rassemble les contributions de chercheurs et praticiens pour interroger la place du sport dans nos sociétés. L'ouvrage explore à la fois les acteurs – fédérations, clubs, institutions publiques, organisations internationales ou sportifs – et les valeurs qu'ils véhiculent, comme le fair-play, la mixité, l'éthique ou encore la protection de l'environnement.

Une étude sur la lutte antidopage sert de passerelle entre ces deux dimensions, soulignant à la fois les tensions et la continuité entre acteurs et valeurs. Par son approche juridique ouverte aux sciences humaines, ce projet marque le premier jalon d'une dynamique de recherche collective sur les enjeux contemporains du sport.

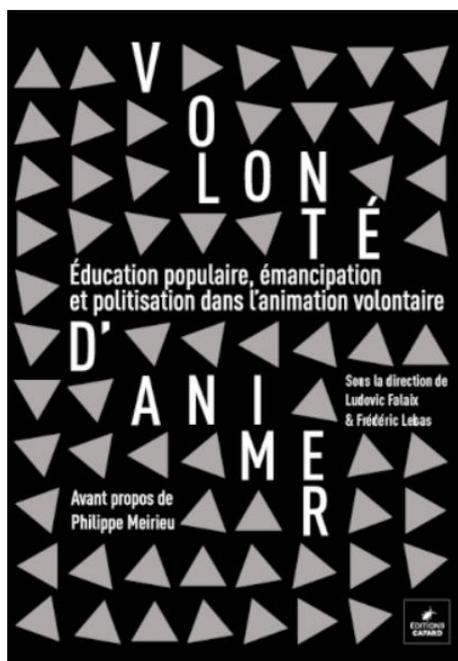
**"La haute école ; l'école nationale de ski et d'alpinisme à 80 ans" Yves Ballu, Gilles Chappaz ; éditeur Mont Blanc éditions ; parution décembre 2025**

Fondée il y a huit décennies, l'École nationale de ski et d'alpinisme incarne l'excellence et la passion des sports de montagne. Yves Ballu et Gilles Chappaz retracent l'histoire de cette institution, de la formation des guides de haute montagne aux évolutions réglementaires et aux enjeux économiques qui façonnent aujourd'hui ces métiers. Un hommage exigeant pour tous ceux qui vivent leur montagne intensément.



**Volonté d'animer - Éducation populaire, émancipation et politisation dans l'animation volontaire, sous la direction de Ludovic Falaix & Frédéric Lebas, Éditions Cafard**

Publié par les Éditions Cafard, cet ouvrage propose une analyse approfondie de la volonté d'animer au sein de l'éducation populaire. L'ouvrage met en lumière les dynamiques d'émancipation et de politisation propres à l'animation volontaire, tout en explorant les tensions et défis rencontrés par les acteurs engagés. À travers études de cas et réflexions théoriques, le livre éclaire les enjeux sociaux et politiques actuels, soulignant le rôle fondamental de l'éducation populaire dans la construction de solidarités et la transformation sociale. Outil précieux pour comprendre les fondements et les perspectives de l'animation engagée aujourd'hui.



Vidéo et audio

**"Tour de France : un business model à part", Harold Grant, journal Les échos - juillet 2025**

Cette vidéo proposée par Les Échos offre une plongée passionnante dans l'histoire et le modèle économique du Tour de France, course cycliste emblématique depuis 1903. Loin d'être seulement une compétition sportive, le Tour s'est imposé comme un véritable phénomène culturel et médiatique, incarnant un patrimoine sportif à la fois populaire et prestigieux. L'analyse explore comment cet événement historique a su bâtir un modèle économique original, mêlant étroitement sponsoring, retombées médiatiques, organisation logistique complexe et animation territoriale. Cette approche permet de comprendre comment le Tour continue de conjuguer excellence sportive et impact économique durable, tout en restant un symbole fort de la tradition cycliste et de l'histoire du sport français. 16

## "Demain Jean Zay": enregistrement audio de la manifestation qui s'est tenue à l'Assemblée nationale le 20 mai 2025.

Pour prolonger les discussions du colloque Jean Zay organisé le 20 mai 2025 à l'Assemblée nationale, nous vous invitons à écouter l'enregistrement complet disponible en ligne. Ce moment fort, riche d'interventions autour de la mémoire et de l'héritage politique de Jean Zay, a déjà fait l'objet d'une chronique détaillée dans notre lettre n° 55, page 3. Cette écoute permet d'approfondir les thématiques abordées et de revisiter ce temps majeur du débat parlementaire.

### Soutenance de thèses et HDR

Clément Luy a soutenu sa thèse intitulée *"Le cyclisme italien pendant le Ventennio fasciste : mythes, représentations et réalités (1922-1941)"* le 26 septembre 2025 à l'École normale supérieure de Lyon. Sous la codirection de Stéphanie Lanfranchi (ENS Lyon) et Daphné Bolz (université de Rouen Normandie), ce travail s'inscrit dans les études italiennes et porte sur l'histoire culturelle du fascisme et celle du sport au XXe siècle.

Cette recherche analyse la récupération politique du cyclisme et son inscription dans le projet anthropologique du régime fasciste. Elle met en lumière le décalage entre les mythes véhiculés par la propagande et la réalité concrète de la politique sportive. La thèse étudie la popularité croissante du cyclisme dans la société italienne malgré les réticences initiales du régime, et montre comment ce sport a servi d'outil de mise en scène du territoire et de propagande. En s'appuyant sur des sources variées, y compris des archives sportives italiennes, ce travail révèle aussi les limites et contradictions d'une politique sportive fasciste face à des contraintes économiques et organisationnelles.

Arthur Gallois soutiendra sa thèse intitulée *"Le Comité national des sports et le Comité Olympique Français de 1908 à 1952"*. Une histoire institutionnelle, politique et sociale le 7 novembre 2025 à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (salle 1, 12 place du Panthéon, 75005 Paris) de 9h30 à 13h30. La soutenance est accessible en présentiel, limitée à 70 places, sur inscription via ce lien : <https://forms.gle/Nb82mJsuZb4HthNEA>.

Sous la codirection de Patrick Clastres (université de Lausanne, membre du comité d'histoire) et Emmanuel Bellanger (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), cette recherche s'inscrit en histoire sociale et politique du sport. La thèse examine le rôle et l'évolution du Comité National des Sports ainsi que du Comité Olympique Français, à travers une approche institutionnelle et politique. Elle analyse les relations entre ces institutions sportives majeures et leur impact sur la structuration du sport en France au cours de la première moitié du XXe siècle.

Arthur Gallois a été interviewé dans la lettre du comité d'histoire n° 55, pages 8 et 9.

Dans cette édition, le Comité d'histoire tient à ouvrir une rubrique exceptionnelle « Distinctions honorifiques » afin de saluer les récentes reconnaissances de deux figures marquantes du secteur de la Jeunesse et des Sports : Pierre Mazeaud et Chantal Bruneau. Ces décorations symbolisent non seulement leurs parcours personnels mais aussi l'impact de leurs travaux qui ont profondément marqué la politique sportive et associative en France.



Pierre Mazeaud élévation aux dignités de grand'croix de l'ordre national de la Légion d'honneur - décret 11 juillet 2025.

Pierre Mazeaud membre d'une famille de juristes réputés, alpiniste émérite, a occupé de hautes fonctions dans les institutions de la Ve République : plusieurs fois député, vice-président de l'Assemblée nationale, membre puis président du conseil constitutionnel, il fut également entre 1973 et 1974, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs dans le 2ème gouvernement Messmer, puis, brièvement, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale, chargé de la Jeunesse et des Sports, et de 1974 à 1976, secrétaire d'État auprès du ministre de la Qualité de la vie, chargé de la Jeunesse et des Sports dans le 1er gouvernement Chirac.

Son nom reste attaché à la loi du 25 octobre 1975 relative au développement des activités physiques et sportives, connue sous le nom de loi Mazeaud. Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0253 du 30/10/1975.

Le comité d'histoire a consacré une journée d'étude le 13 juin 2006 à ladite loi, avec le concours de Pierre Mazeaud.



Chantal Bruneau nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur - décret 11 juillet 2025.

Chantal Bruneau est conseillère technique et pédagogique supérieure honoraire. Entrée en 1981 au ministère, elle a exercé de nombreuses fonctions au sein de l'administration centrale de la jeunesse et des sports dans le secteur de la vie associative. Ainsi, elle a participé notamment à la création et à la mise en place du Conseil national de la vie associative, du Fonds national pour le développement de la vie associative et d'autres dispositifs en faveur des associations et des bénévoles.

Elle a été secrétaire générale du Haut conseil à la vie associative pendant 6 ans et en est la vice-présidente depuis 2023. Chantal Bruneau a été durant plusieurs années membre du comité d'histoire des ministères chargés de la jeunesse et des sports et y a apporté une contribution éclairée. Elle a notamment rédigé la fiche synthétique relative [à la vie associative publiée en 2022](#).



AMPHORA

INSEP

### L'originalité de Paul YONNET (1948–2011)

Paul YONNET est une étrangeté dans le monde intellectuel et universitaire français, où il refusa de s'insérer. C'était un chercheur solitaire, écrivain prolifique et éclectique, un franc-tireur de la pensée, dont certains voulurent taire l'expression. Il fut fort heureusement protégé par des esprits avertis, comme le philosophe Marcel GAUCHET et l'historien Pierre NORA, qui lui ont ouvert les portes de la revue *Le Débat*.

Il surprit, voire ébranla le monde de la sociologie par ses conceptions : « *La sociologie n'est pas une politique, n'en déplaise à une certaine école, elle vise d'abord, sans préjuger des conséquences, à comprendre le fonctionnement et les transformations de la société* ». (François L'YVONNET, dans *Le loisir, c'est du boulot*). Paul YONNET fit d'ailleurs graver sur sa tombe *Gaudium veritatis* (La joie de la vérité).

Ses sujets d'étude sont souvent aux marges de la « sociologie académique » ou jugés par elle indignes d'intérêt (comme le tiercé). Sa méthode de travail est l'interpellation épistémologique ; elle est caractérisée par « *la participation observante* », de l'intérieur, plutôt que « *l'observation participante* », davantage de l'extérieur, méthode habituelle de la sociologie universitaire.

Pour parler du sport sans risquer de nombreux contre-sens, il faut le pratiquer de l'intérieur, ce qu'il fit, notamment pour traiter du marathon et opérer des distinctions qui échappent à l'analyse de salon. De même pour l'étude du tiercé, qui n'est qu'un jeu de hasard pour la plupart de ceux qui l'observent de loin, mais une « *stratégie différée* », comme il le montrera, « *non pas une activité aliénante destinée à distraire le bas peuple* ». Pour s'en rendre compte et le mettre en évidence, il n'hésita pas à fréquenter les champs de courses et les cafés-tabac.



### Les jeux, le sport, les loisirs, le travail et leurs outils d'analyse

Dans ce petit ouvrage (84 pages), *Le loisir, c'est du boulot !*, Paul YONNET met en évidence que, pour analyser correctement ces phénomènes, notamment le sport, il faut disposer de plusieurs outils théoriques, reprenant ainsi ses *Huit leçons sur le sport* (Gallimard – 2004) : une théorie du loisir, une théorie de la pratique sportive, une autre du jeu et même une dernière, une théorie de la religion, pour « *identifier le phénomène du sacré dans le sport* ».

Paul YONNET améliore les distinctions des catégories du jeu (la compétition, l'aléa, le simulacre et le vertige) que propose le grand sociologue et académicien Roger CAILLOIS, en faisant une claire distinction entre l'aléa mathématique, où le pronostic est impossible, et l'aléa de la performance, qui offre la possibilité d'en faire. Il met aussi en évidence que, contrairement à ce que pensait Roger CAILLOIS, la présence simultanée de plusieurs catégories du jeu dans une pratique n'est pas rare, bien au contraire (il donne plusieurs exemples, dont les différents types de marathoniens).

## Le loisir et le travail

Paul YONNET souligne que « *la grande erreur que l'on commet (...) lorsqu'on parle du loisir, c'est de penser que c'est le contenu d'une activité qui définit le fait qu'elle est de loisir, ou pas* ». Ce qui définit le loisir, c'est le temps dans lequel il s'inscrit, c'est le fait qu'on peut en sortir ou non, c'est son caractère « *libératoire* ». Ainsi, « *un match de football de haut niveau est un loisir pour les spectateurs, mais un travail pour les sportifs professionnels et l'ensemble des professions qui gravitent autour de l'organisation de ce spectacle* ».

Comme l'on parle du temps de travail et du temps de loisir, de la force de travail qui s'épuise et doit être reconstituée, notamment par du loisirs, Paul YONNET met en évidence l'intérêt de parler de « *force de loisir* » et le distingue bien du plaisir : parce qu'il est libératoire, « *le loisir peut déboucher sur une forte envie de revenir au travail* » quand, par exemple, « *pour aller à un match de tennis, vous tombez dans un embouteillage, vous avez ensuite un accident et vous cassez votre raquette après avoir mal joué !* ».

D'autres réflexions décapantes

Parce que la présente note de lecture n'a pas pour ambition, - ce qui serait parfaitement inutile et inopportun -, de résumer ce livre, mais d'inciter à le lire et à découvrir ou redécouvrir l'œuvre de Paul YONNET, on se contentera d'évoquer quelques réflexions provocantes, comme :

« *Il faut commencer par interdire le sport de haut niveau* » (p. 63, sq.),

« *La fonction cathartique du sport, métaphore de la guerre, est inappropriée* », (p. 43 sq.).  
L'expansion du sport spectacle dans nos sociétés est simultanée à la montée des grands massacres...

« *Le dopage est consubstantiel au sport ; c'est une démarche naturelle pour l'homme, avatar de la préparation biomédicale de la performance* » (p. 59, sq.),

« *Citius, altius et fortius* », c'est à la fois vrai et faux (p. 73 sq.). Le sport peut laisser croire que l'individu s'améliore, or « *c'est l'environnement technique de la performance qui s'améliore* » (p. 79 sq.),

Et :

« *Le sport n'est pas un art* » (p. 69 sq.), mais on peut le pratiquer avec art,

« *Le sport-santé, c'est faire du sport, un peu de sport, toute sa vie* » (p. 80).

Michel Chauveau

*« J'ai demandé à ce que soient reconnus le rôle et la place des femmes dans le développement des sports, j'ai fait signer des contrats d'objectif qui le mentionnaient et j'ai suivi attentivement cette reconnaissance : j'allais voir ces femmes, je faisais des réunions avec elles.*

*Ce n'est pas la loi qui est importante, c'est le suivi de cette loi. »*

Roger Bambuck



---

Envie de contribuer à la prochaine lettre du comité prévue en janvier 2026 ?  
Nous vous invitons à nous communiquer vos suggestions et contributions  
**avant le 15 décembre 2025.**

Contacts : Comité d'histoire des Ministères chargés de la Jeunesse et des Sports  
95 avenue de France 75013 Paris  
[comitehistoiremjs@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:comitehistoiremjs@jeunesse-sports.gouv.fr)

*Si vous souhaitez faire abonner un proche ou un collègue, transmettez à cette adresse courriel ses coordonnées (avec son accord préalable).*

---

Directeur de la publication : Bruno Béthune, inspecteur général de l'éducation du sport et de la recherche

Site internet : <http://www.sports.gouv.fr> - Le ministère / Organisation / Comité d'histoire

 [www.linkedin.com/in/comité-d-histoire-jeunesse-et-sports-chmjs-b712b2303](https://www.linkedin.com/in/comité-d-histoire-jeunesse-et-sports-chmjs-b712b2303)

Les propos tenus dans la lettre C H ou les ouvrages signalés n'engagent que leurs auteurs. La lettre annonce sciemment des événements qui, parfois, auront déjà eu lieu lors de sa publication ; dans un tel cas, la mention : «renseignement» avec une adresse mail permet donc malgré tout un contact